mars 2007



UEL AIR EST-IL?

Informations sur la Qualité de l'Air en Picardie

Numéro Spécial Les résultats 2006



Les chiffres 2006



























> EDITORIAL DU DIRECTEUR

Nous avons fêté en 2006 les 10 ans de la loi sur l'air, il était donc l'heure de faire un bilan des actions menées et avoir un regard critique des moyens mis en place et futurs. Ce travail a été mené dans le cadre du « Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air ». A notre niveau, nous estimons que le réseau de capteurs fixes est conforme aux obligations réglementaires et aux souhaits locaux. Il permet de suivre les évolutions des pollutions à grande échelle (ozone et poussières) et dans les agglomérations, liées essentiellement à la pollution automobile.

Atmo Picardie conforte également ses actions spécifiques : la sensibilisation des enfants avec la diffusion de 20 000 exemplaires de la bande dessinée "Les Aventures d'Arthur " et le laboratoire d'analyse dédié aux " nouveaux polluants ". Nous avons en 2006 obtenu un élargissement de la portée de notre accréditation COFRAC pour la mesure du benzène, du plomb et des jauges d'Owen.

La qualité de l'air en Picardie reste bonne. Nous avons observé l'année dernière uniquement 2 périodes de dépassement en ozone du seuil d'information des personnes sensibles (180µg/m³). Notre région reste une des premières régions où il fait bon respirer.

Nous avons en 2006 poursuivi nos actions du programme Interreg III : Air Rives Manche Ozone, les résultats de cette collaboration entre le Sussex, la Haute Normandie et la Picardie ont été présentés le 16 mars 2007 à Brighton. De nouvelles collaborations sont déjà à l'étude dans le cadre d'Interreg IV.

Nos projets pour 2007 sont ambitieux, ils concernent :

- > les odeurs, avec la mise en place de « réseaux de nez » ;
- > la modélisation qui deviendra progressivement un outil d'étude et de surveillance ;
- > la diffusion de SMS auprès des personnes sensibles de la région ;
- > la création d'une pièce de théâtre ;
- > la validation de la mesure des HAP.

> Le laboratoire mobile

Nous tenons à remercier nos partenaires : Ministères, ADEME, collectivités locales et industriels Picards qui nous aident à connaître et à préserver notre atmosphère.

Alain CORNILLE acornille@atmo-picardie.com

Page 53

> LE SOMMAIRE

> Le dispositif Atmo Picardie		Page 3
> Le réseau automatique		Page 4
> Accréditation COFRAC		Pages 5 et 6
 Les résultats par station Les résultats du département de l'Aisne Les résultats du département de l'Oise Les résultats du département de la Somme 	Pages 7 à 18 Pages 19 à 30 Pages 31à 42	Pages 7 à 42
> Les BTEX en Picardie		Pages 43 à 46
> Les indices Atmo	Page 447 Page 48 Page 49	Pages 47 à 49
> Bilan pollinique		Page 50
> Les dépassements de seuils en 2006		Page 51
> L'équipe d'Atmo Picardie		Page 52

> LE DISPOSITIF ATMO PICARDIE EN 2006













Mise en service en 2007















> LE RESEAU AUTOMATIQUE

L'association dispose de sites fixes et d'un laboratoire mobile équipés d'analyseurs automatiques et de préleveurs permettant de couvrir l'ensemble du territoire de la Picardie. Les polluants mesurés sont :

Polluants	Sigles	Mesures accréditées
Dioxyde de soufre	So ₂	cotrac
Oxydes d'azote	NO	cofrec
Ozone	O ₃	cofree
Monoxyde de carbone	6	cofrac
Hydrogène Sulfureux	H ₂ S	
Particules en suspension PM 2,5 et PM 10	B	
Hydrocarbures Totaux HT	He	
Météo	7.	

> Les changements dans le dispositif de surveillance fixe

En 2006 le service a maintenu sa politique d'amélioration du dispositif de mesure de la qualité de l'air. Ainsi deux stations de typologie rurale ont largement été modifiées dans ce sens : la station de Crécy en Ponthieu (ozone) et celle de Saint Gobain (ozone).

De plus, dans le cadre de l'optimisation de la maintenance et des contrôles des moyens de mesures et de prélèvement d'Atmo Picardie, le service a revu son organisation de travail afin de diminuer les coûts d'entretien du parc instrumental sans pour autant réduire la qualité des données fournies.

Enfin, le service a développé, avec la collaboration d'un prestataire de service, un système permettant le suivi journalier de nos préleveurs afin d'assurer une couverture temporelle maximum en favorisant l'accès aux données des préleveurs à distance.



Nouvelle station de Crécy en Ponthieu

Aménagement de la station ozone de Saint-Gobain



> ACCREDITATION COFRAC

Atmo Picardie est accréditée par le COFRAC selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 pour son laboratoire du 1er février 2004 au 31 octobre 2008.

Accréditation n° 1-1476

Atmo Picardie est accréditée par le COFRAC - Section Laboratoire - pour les unités techniques suivantes : **Unité technique n° 1 : Processus du Réseau Automatique**

L'accréditation est accordée selon le périmètre suivant :

Prélèvements et analyses des polluants atmosphériques à l'émission et dans l'air ambiant (Programme 97).

Elle porte sur les essais suivants :

Prélèvements dans l'air ambiant avec résultat immédiat.

Code	Nature du prélèvement	Textes de référence
MA 50	Qualité de l'air - Atmosphères ambiantes - Dosage de l'ozone dans l'air ambiant Méthode photométrique dans l'ultra-violet	NF ISO 13 964
MA 70	Dosage du dioxyde de soufre dans l'air ambiant - Méthode par fluorescence UV	NF X 43-019
MA 81	Qualité de l'air - Atmosphères ambiantes - Détermination du monoxyde de carbone (CO) par absorption dans l'infrarouge. Méthode à corrélation par filtres gazeux	XP X 43-044
MA 100	Pollution atmosphérique - Dosage des oxydes d'azote par chimiluminescence	NF X 43-018

Unité technique n° 2 : Processus du Réseau Manuel

L'accréditation est accordée selon le périmètre suivant :

Prélèvements et analyses des polluants atmosphériques à l'émission et dans l'air ambiant (Programme 97).

Elle porte sur les essais suivants :

PRÉLÈVEMENTS

PRÉLÈVEMENTS DANS L'AIR AMBIANT

Prélèvements dans l'air ambiant avec résultats différés

Code	Nature du prélèvement	Textes de référence
1	Qualité de l'air ambiant - Méthode normalisée pour la mesure du plomb dans la fraction PM 10 de la matière particulaire en suspension - Partie prélèvement.	NF EN 14092
2	Qualité de l'air ambiant - Méthode normalisée pour le mesurage des concentrations en benzène Partie 4 : échantillonnage par diffusion suivi d'une désorption thermique et d'une chromatographie en phase gazeuse- Partie prélèvement.	NF EN 14662-4
3	Air ambiant - Echantillonnage et analyse des composés organiques volatils (benzène, toluène et ortho-xylène) par tube à absorption/desorption thermique/chromatographie en phase gazeuse sur capillaire - Partie 2 : échantillonnage par diffusion - Partie prélèvement.	NF EN ISO 16017-2

Détermination des retombées atmosphériques totales (prélèvement)

Matrice	Nature du prélèvement	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Air ambiant	Détermination des retombées atmosphériques totales (métaux, anions)	Collecte par jauge de type OWEN	NF X 43-014

ANALYSES

MESURES DANS L'AIR AMBIANT

Code	Nature du prélèvement	Textes de référence
1	Qualité de l'air ambiant - Méthode normalisée pour la mesure du plomb dans la fraction PM 10 de la matière particulaire en suspension - Partie analyse.	NF EN 14092
2	Qualité de l'air ambiant - Méthode normalisé pour le mesurage des concentrations en benzène Partie 4 : échantillonnage par diffusion suivi d'une désorption thermique et d'une chromatographie en phase gazeuse- Partie analyse.	NF EN 14662-4
3	Air ambiant - Echantillonnage et analyse des composés organiques volatils (benzène, toluène et ortho-xylène) par tube à absorption/desorption thermique/chromatographie en phase gazeuse sur capillaire - Partie 2 : échantillonnage par diffusion - Partie analyse.	NF EN ISO 16017-2

Détermination des retombées atmosphériques totales (analyse)

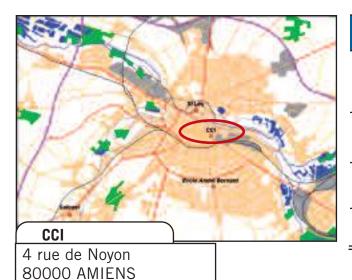
Matrice	Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode
	Eau recueillie	Détermination du volume	Pesée	NF X 43-014
		рН	Potentiométrie	Méthode interne adaptée de : NF X 43-014 NF T 90-008
	Retombées totales	Dosage de métaux (Fer, Cuivre, Nickel, Plomb, Zinc et Cobalt)	Attaque acide AAS - Flamme	Méthode interne adaptée de NF X 43-014 FD T 90-112
Air ambiant		Séparation des phases liquides et solides	Filtration	NF X 43-014 NF EN 872
	Retombées solubles	Détermination de la masse	Pesées après évaporation	NF X 43-014 NF T 90-029
		Dosage d'anions (Chlorure, Nitrate, Sulfate et Fluorure)	Chromatographie ionique	Méthode interne adaptée de NF X 43-014 NF EN ISO 10304-1
	Retombées insolubles	Détermination de la perte au feu	Pesée après calcination	NF X 43-014 NF T 90-029
		Détermination de la masse	Pesée après évaporation	NF X 43-014 NF T 90-029

Un groupe de travail, composé d'AASQA et piloté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et l'ADEME, a rédigé le document :

"Règles et recommandations en matières de : Validation des données, critères d'agrégation et paramètres statistiques".

D'après ce document, il faut un taux de fonctionnement de chaque appareil supérieur à 75 % afin que les mesures effectuées soient représentatives de la période considérée.

AMIENS Station "CC/"



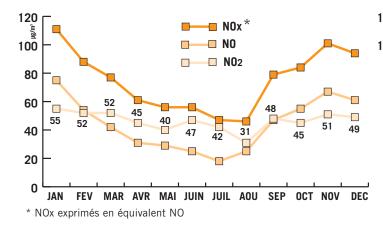
POLLUANTS	MAXIMA HORAIRE µg/m³	JOUR DU MAXIMA	TAUX DE FONCTIONNEMENT
NO2	177	16/10/06 16 : 00	98,5
NO	396	11/04/06 07:00	98,5
NOx	493	19/04/06 07:00	98,5
03	173	19/07/06 12 : 00	99,7

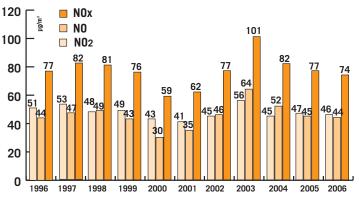
NO2 - NO - NOX - NO2 - NO, - NOX - NO 12 - NO - NOX - NO2 - NO - NOX - NO2 - NO - NOX legure des oxydes d'azote **EVOLUTION ANNUELLE**

EVOLUTION MENSUELLE

EVOLUTION MENSUELLE

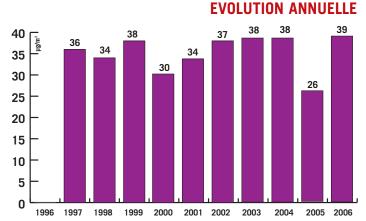
Site trafic





-03-03-03-03-03-03-03-03-03-03-03-03 03 - 03 - 03 - 03 - 03 - 03

70 60 50 40 30 20 10 0 MAR AVR MAI JUIN JUIL AOU DEC



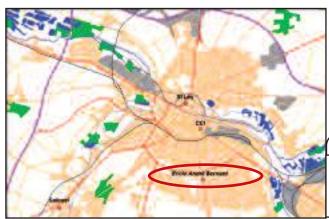
<



		Valeurs mesurées			
	Objectifs	de qualité	moyenne annuelle	40 μg/m³	46 μg/m³
	Seuil d'in	formation	moyenne horaire	$200~\mu g/m^3$	aucun dépassement
			moyenne horaire	$400~\mu g/m^3$	aucun dépassement
NOO	Seuil (d'alerte	moyenne horaire Si proc info déclenchée depuis deux jours et risque pour le lendemain	$200~\mu \rm g/m^3$	aucun dépassement
N02			centile 98 des moyennes horaires sur toute l'année ; jusqu'au 31/12/2009	$200~\mu\text{g/m}^3$	100 μg/m³
	Valeurs limites	Protection de la santé humaine	centile 99.8 des moyennes horaires sur toute l'année	250 μg/m³	124 μg/m³
	valeuro minico		moyenne annuelle	50 μg/m³	46 μg/m³
		Protection des écosystèmes	moyenne annuelle en NOx (éq. NO2)	30 μg/m³ sur un site dit de "fond"	-

		Nombre de dépassements			
		Protection de la santé humaine	moyenne sur 8 h	nombre de dépassement de 110 μg/m³ sur 8h (24/j)	18
	Objectifs de qualité	Protection des	moyenne horaire	nombre de dépassement de 200 μg/m³	aucun dépassement
	écosystèmes moyenne sur 24 h nombre de dépassement de 65 μg/m³	nombre de dépassement de 65 μg/m³	42		
03	Seuil d'in	formation	moyenne horaire	180 μg/m³	aucun dépassement
				240 μg/m³	aucun dépassement
	Seuil	d'alerte	moyenne horaire	300 μg/m³	aucun dépassement
				360 μg/m³	aucun dépassement

AMIENS Station "Ecole André Bernard"



POLLUANTS	MAXIMA HEBDO	JOUR DU Maxima	TAUX DE FONCTIONNEMENT
Pb	54,1	DU 05/08/06 AU 11/08/06	92,5

ECOLE ANDRÉ BERNARD

Rue Saint-Fuscien 80000 AMIENS Site trafic

EVOLUTION MENSUELLE

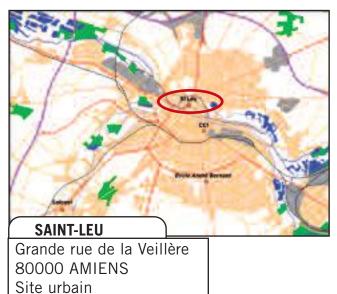
ng/m³

EVOLUTION ANNUELLE 15 15 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006

	DÉCRE	Valeurs mesurées		
Dlomb	Objectifs de qualité	moyenne annuelle	0.25 μg/m ³	0,01 μg/m³
FIUIIII	Plomb Valeur limite moyenne annuelle 0.5 µg/m³		0,01 μg/m³	

omme

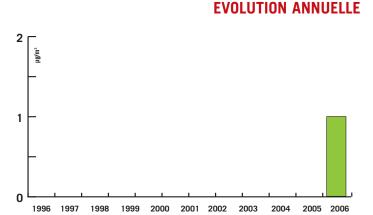
AMIENS Station "Saint-Leu"



POLLUANTS	MAXIMA HORAJRE	JOUR DU MAXIMA	TAUX DE FONCTIONNEMENT
NO2	123	29/11/06 18 : 00	97,4
NO	303	29/11/06 18 : 00	97,4
NOX	383	29/11/06 18 : 00	97,4
cofrac ESSAIS 03	182	19/07/06 12 : 00 19/07/06 13 : 00	98,2
PM10	135	26/07/06 19 : 00	95,4
PM2,5	107	09/09/06 22 : 00	99,3
SO2	30	03/02/06 08 : 00	97,5
cofrac ESSAIS CO	3,1 mg/m ³	29/11/06 18 : 00	94,9

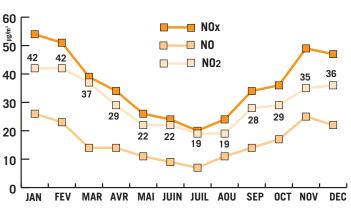
\$02 - \$02 -

EVOLUTION MENSUELLE



NO2 - NO - NOX - NO2 - NO - NOX

EVOLUTION MENSUELLE



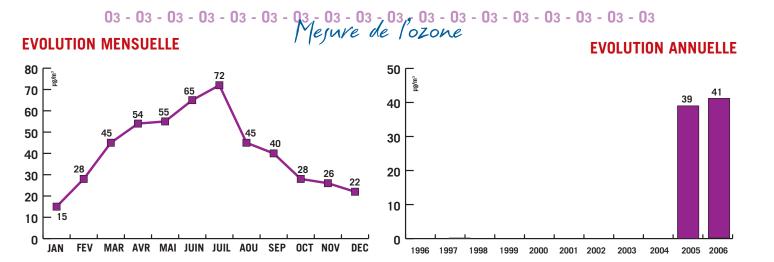
2001 2002

2003

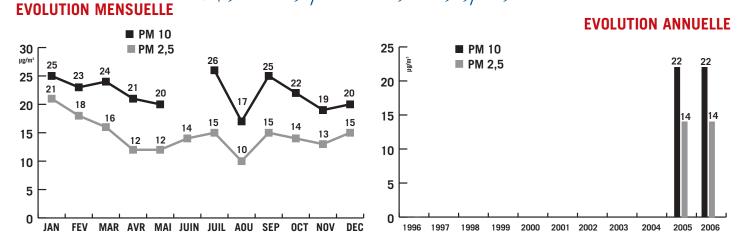
2000

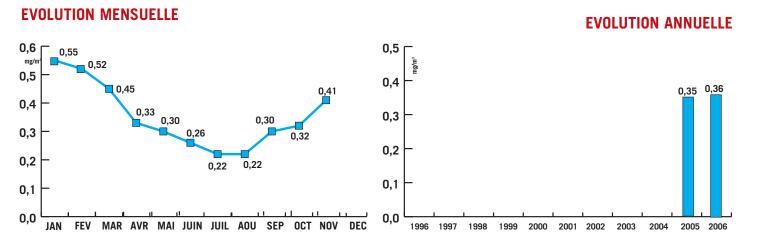
EVOLUTION ANNUELLE

^{*} NOx exprimés en équivalent NO



PM10 - PM2,5 - PM10 -







	DÉCRET N°98-360 DU 6 MAI 1998			Valeurs mesurées
CO	Valeur limite	max journalier des moyennes glissantes sur 8 h	$10~\mathrm{mg/m^3}$	aucun dépassement

		Valeurs mesurées			
	Objectifs de qualité		moyenne annuelle	40 μg/m³	30 µg/m³
	Seuil d'in	formation	moyenne horaire	200 μg/m³	aucun dépassement
	Seuil d'alerte		moyenne horaire	400 μg/m³	aucun dépassement
NO ₂		d'alerte	moyenne horaire Si proc info déclenchée depuis deux jours et risque pour le lendemain	200 μg/m³	aucun dépassement
NU2		Protection de la santé humaine Valeurs limites	centile 98 des moyennes horaires sur toute l'année ; jusqu'au 31/12/2009	200 μg/m³	73 μg/m³
	Valeurs limites		centile 99.8 des moyennes horaires sur toute l'année	250 μg/m³	100 μg/m³
	valeurs mines		moyenne annuelle	50 μg/m³	30 μg/m³
		Protection des écosystèmes	moyenne annuelle en NOx (éq. NO2)	30 μg/m³ sur un site dit de "fond"	-

		Nombre de dépassements			
		Protection de la santé humaine	moyenne sur 8 h	nombre de dépassement de 110 μg/m³ sur 8h (24/j)	28
	Objectifs de qualité	Protection des	moyenne horaire	nombre de dépassement de 200 μg/m³	aucun dépassement
	écosystèmes	moyenne sur 24 h	nombre de dépassement de 65 μg/m ³	50	
03	Seuil d'in	formation	moyenne horaire	180 μg/m³	2
				240 μg/m³	aucun dépassement
Seui	Seuil	d'alerte	moyenne horaire	300 μg/m³	aucun dépassement
				360 μg/m³	aucun dépassement

		Valeurs mesurées			
	Objectifs de qualité moyenne annuelle 30 µg/m³				22 μg/m³
PM10	Valeurs limites	Protection de la santé	centile 90.4 des moyennes journalières sur toute l'année	50 μg/m³	32 μg/m³
	vaicurs lillities	humaine	moyenne annuelle	40 μg/m³	22 μg/m³

		Valeurs mesurées			
	Objectifs de qualité		moyenne annuelle	50 μg/m ³	1
	Seuil d'information		moyenne horaire	300 μg/m ³	aucun dépassement
	Seuil d'alerte		moyenne horaire	500 μg/m³ pendant 3 heures	aucun dépassement
SO2		Protection de la santé humaine	centile 99.7 des moyennes horaires sur toute l'année	350 μg/m³	9 μg/m³
			centile 99.2 des moyennes journalières sur toute l'année	125 μg/m³	15 μg/m³
	Valeurs limites	/aleurs limites Protection des écosystèmes	Moyenne annuelle	20 μg/m³	1 μg/m³
			Moyenne hiver	20 μg/m³	1 μg/m³

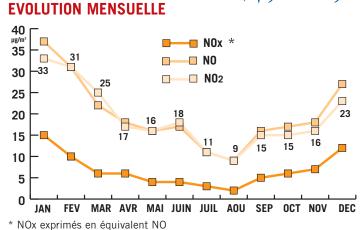
AMIENS Station "Salonël"

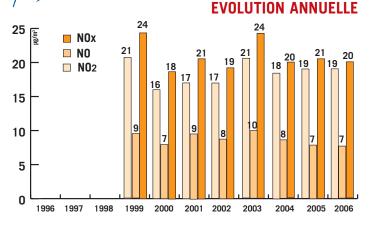


Rue Anatole France 80725 SALOUËL Site périurbain

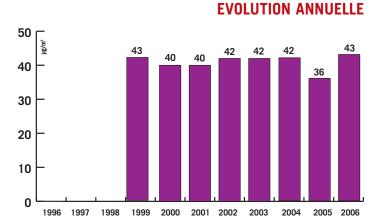
POLLUANTS	MAXIMA HORAIRE	JOUR DU MAXIMA	TAUX DE FONCTIONNEMENT
NO2	90	03/02/06 08 : 00	99,4
KOFTER NO	300	16/01/06 08 : 00	99,4
NOX	353	16/01/06 08 : 00	99,4
cofrac ESSAIS 03	188	19/07/06 16 : 00	98,1
PM10	167	11/10/06 07 : 00	98,4

NO2 - NO - NOX - NO2 - NO - NOX

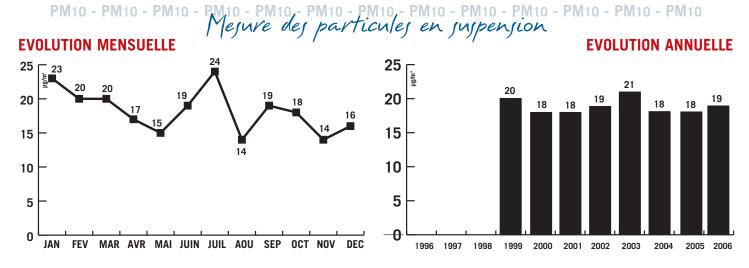




EVOLUTION MENSUELLE 80 70 60 50 48 53 55 61 46 41 31 32 28 20 10 0 JAN FEV MAR AVR MAI JUIN JUIL AOU SEP OCT NOV DEC



Mar Dilla Dilla



		Valeurs mesurées			
	Objectifs de qualité		moyenne annuelle	40 μg/m³	19 μg/m³
	Seuil d'ir	nformation	moyenne horaire	$200~\mu g/m^3$	aucun dépassement
	Seuil d'alerte		moyenne horaire	400 μg/m³	aucun dépassement
NOo		d'alerte	moyenne horaire Si proc info déclenchée depuis deux jours et risque pour le lendemain	200 μg/m³	aucun dépassement
N02		Protection de la santé humaine Valeurs limites	centile 98 des moyennes horaires sur toute l'année ; jusqu'au 31/12/2009	200 μg/m³	59 μg/m³
	Valeurs limites		centile 99.8 des moyennes horaires sur toute l'année	250 μg/m³	79 μg/m³
	valeus mines		moyenne annuelle	50 μg/m³	19 μg/m³
		Protection des écosystèmes	moyenne annuelle en NOx (éq. NO2)	30 μg/m³ sur un site dit de "fond"	-

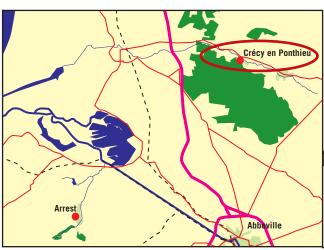
		Valeurs mesurées			
	Objectifs de qualité moyenne annuelle 30 μg/m³				19 μg/m³
PM10		Protection de la santé	centile 90.4 des moyennes journalières sur toute l'année	50 μg/m³	29 μg/m³
Valeurs limites	humaine	moyenne annuelle	40 μg/m³	19 μg/m³	

		Nombre de dépassements			
		Protection de la santé humaine	moyenne sur 8 h	nombre de dépassement de 110 μg/m³ sur 8h (24/j)	29
	Objectifs de qualité	Protection des écosystèmes	moyenne horaire	nombre de dépassement de 200 μg/m³	aucun dépassement
			moyenne sur 24 h	nombre de dépassement de 65 μg/m³	53
03	Seuil d'in	formation	moyenne horaire	180 μg/m³	3
				240 μg/m³	aucun dépassement
Seuil	d'alerte	Seuil d'alerte moyenne horaire	moyenne horaire	300 μg/m ³	aucun dépassement
				360 μg/m³	aucun dépassement

EVOLUTION ANNUELLE

> LES RESULTATS DES AUTRES STATION DE LA SOMME

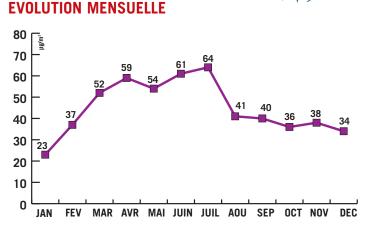
CRÉCY-EN-PONTHIEU Station "Crécy-en-Ponthien"

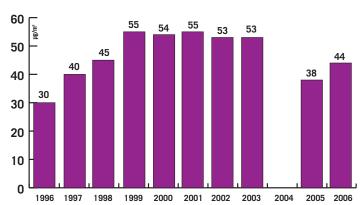


POLLUANTS	MAXIMA HORAIRE	JOUR DU MAXIMA	TAUX DE FONCTIONNEMENT
cotrac 03	179	18/07/06 18 : 00	91,4

CRECY-EN-PONTHIEU

Maison Forestière de Caumartin Rue Ramolleux Caumartin 80150 CRECY-EN-PONTHIEU Site rural

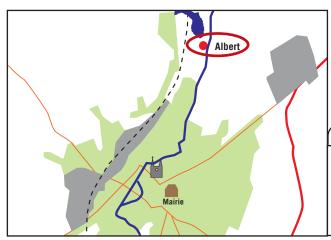




		Nombre de dépassements			
		Protection de la santé humaine	moyenne sur 8 h	nombre de dépassement de 110 μg/m³ sur 8h (24/j)	20
	Objectifs de qualité	Protection des	moyenne horaire	nombre de dépassement de 200 μg/m³	aucun dépassement
_	écosystème	écosystèmes	moyenne sur 24 h	nombre de dépassement de 65 μg/m³	50
03	Seuil d'in	formation	moyenne horaire	180 μg/m³	aucun dépassement
				240 μg/m ³	aucun dépassement
	Seuil	d'alerte	moyenne horaire	300 μg/m ³	aucun dépassement
				$360~\mu g/m^3$	aucun dépassement



ALBERT Station "Albert"



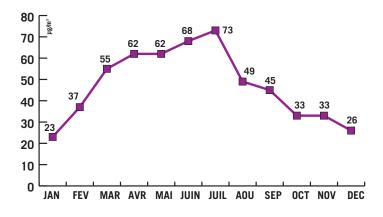
POLLUANTS		MAXIMA HORAJRE	JOUR DU MAXIMA	TAUX DE FONCTIONNEMENT	
cofrac	03	183	26/07/06 13 : 00	94,8	

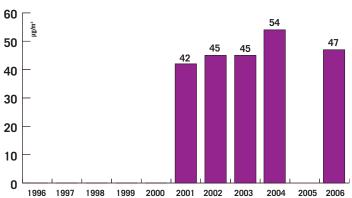
ALBERT

Stade Vélodrome Avenue Charles Queret 80300 ALBERT Site rural

EVOLUTION MENSUELLE

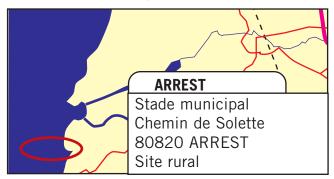
EVOLUTION ANNUELLE





		Nombre de dépassements			
		Protection de la santé humaine	moyenne sur 8 h	nombre de dépassement de 110 μg/m³ sur 8h (24/j)	26
	Objectifs de qualité	Protection des	moyenne horaire	nombre de dépassement de 200 μg/m ³	aucun dépassement
		écosystèmes	moyenne sur 24 h	nombre de dépassement de 65 μg/m³	79
0 3	Seuil d'information		moyenne horaire	180 μg/m³	2
				240 μg/m³	aucun dépassement
	Seuil d'alerte		moyenne horaire	300 μg/m³	aucun dépassement
				360 μg/m ³	aucun dépassement

ARREST Station "Arrest"

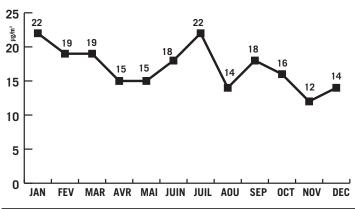


POLLUANTS	MAXIMA HORAJRE	JOUR DU Maxima	TAUX DE FONCTIONNEMENT
ofrac 0 3	180	17/07/06 17 : 00 19/07/06 14 : 00 25/07/06 18 : 00	96,7
PM10	111	13/10/06 17 : 00	97,8

EVOLUTION MENSUELLE EVOLUTION ANNUELLE 60 70 50 60 40 50 40 30 30 20 20 10 10 MAR AVR MAI JUIN JUIL AOU SEP OCT NOV DEC 2001 2002 2003 - PM10 - PM10 - PM10

Mejure des particules en suspension

PM10 - PM10 - PM10 EVOLUTION MENSUELLE



20 —							20			
20 F						17		16	17	17
15 -										
10										
5 -										
0 1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006

EVOLUTION ANNUELLE

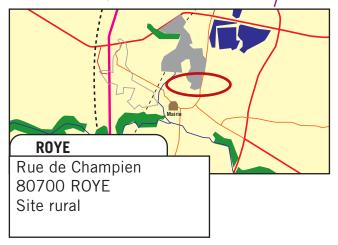
		Nombre de dépassements			
		Protection de la santé humaine	moyenne sur 8 h	nombre de dépassement de 110 μg/m³ sur 8h (24/j)	28
	Objectifs de qualité	Protection des	moyenne horaire	nombre de dépassement de 200 μg/m³	aucun dépassement
		écosystèmes	moyenne sur 24 h	nombre de dépassement de 65 μg/m ³	106
0 3	Seuil d'information		moyenne horaire	180 μg/m³	3
				240 μg/m³	aucun dépassement
	Seuil	d'alerte	moyenne horaire	300 μg/m³	aucun dépassement
		360 μg/m³		360 μg/m ³	aucun dépassement

		Valeurs mesurées				
	Objectifs de qualité		Objectifs de qualité moyenne annuelle 30 μg/m³		17 μg/m³	
PM10	Valeurs limites	Protection de la santé humaine	Protection de la santé centile 90.4 des moyennes journalières sur toute l'année		50 μg/m³	27 μg/m³
	valeurs fiffiles		moyenne annuelle	40 μg/m³	17 μg/m³	

DEPARTEMENT:



ROYE Station "Roye"



P	POLLUANTS		MAXIMA HORAJRE µg/m³	JOUR DU MAXIMA	TAUX DE FONCTIONNEMENT
<u>ef</u>	Fruc SAIS	03	194	26/07/06 13 : 00 26/07/06 16 : 00	91,2

EVOLUTION MENSUELLE EVOLUTION ANNUELLE MAR AVR MAI JUIN JUIL AOU SEP OCT NOV DEC 2001 2002 2003 2005 2006

		Nombre de dépassements			
		Protection de la santé humaine	moyenne sur 8 h	nombre de dépassement de 110 μg/m³ sur 8h (24/j)	33
	Objectifs de qualité	Protection des écosystèmes	moyenne horaire	nombre de dépassement de 200 μg/m³	aucun dépassement
			moyenne sur 24 h	nombre de dépassement de 65 μg/m³	67
03	Seuil d'in	iil d'information moyenne horaire 180 μg/m³		10	
				240 μg/m³	aucun dépassement
	Seuil d'alerte		moyenne horaire	300 μg/m³	aucun dépassement
				360 μg/m³	aucun dépassement

> BTEXS en Picardie

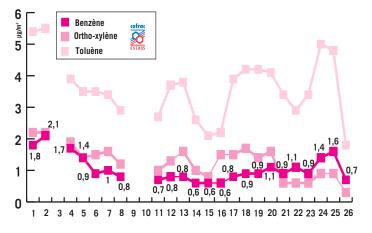


STATION	TAUX DE VALIDITÉ BENZÈNE
AMIENS (SAINT-LEU)	99,4

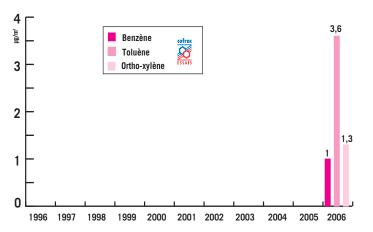
BTEXS - BTEXS

> Station de Amiens "Saint-Leu"

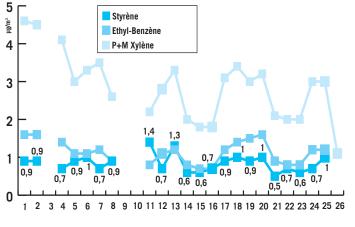
EVOLUTION MENSUELLE



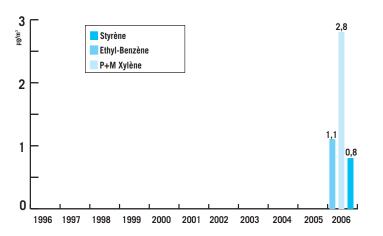
EVOLUTION ANNUELLE



EVOLUTION MENSUELLE



EVOLUTION ANNUELLE



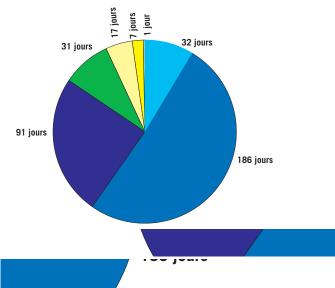
		Valeurs mesurées			
Benzène	Objectifs de qualité		moyenne annuelle	2 μg/m³	1 μg/m³
Delizelle	Valeur limite	Protection de la santé humaine			1 μg/m³





> L'INDICE ATMO à Amiens

REPARTITION DE L'INDICE EN AGGLOMERATION



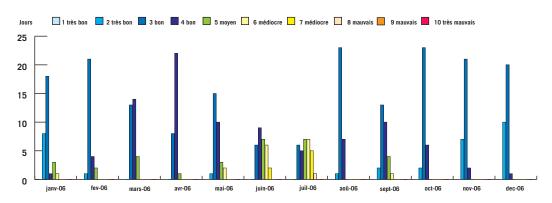
Sur l'année 2006, dans 8,7 % des cas l'indice est très bon, dans 75,9 % des cas bon, dans 8,5 % des cas moyen, dans 6,6 % des cas médiocre et dans 0,3 % des

cas mauvais.

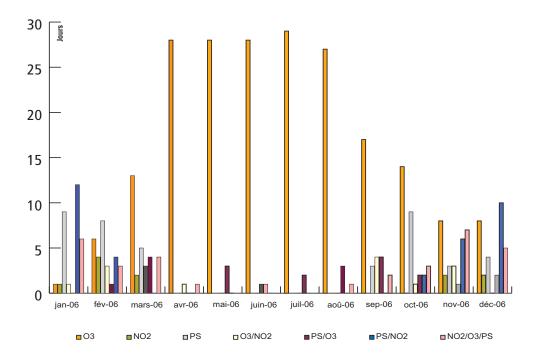
EVOLUTION DE L'INDICE ATMO EN 2006

Quel que soit le mois, dans une grande majorité, les indices sont qualifiés comme bons.

Néanmoins en juin et juillet les indices de type médiocre apparaissent de façon plus importante.



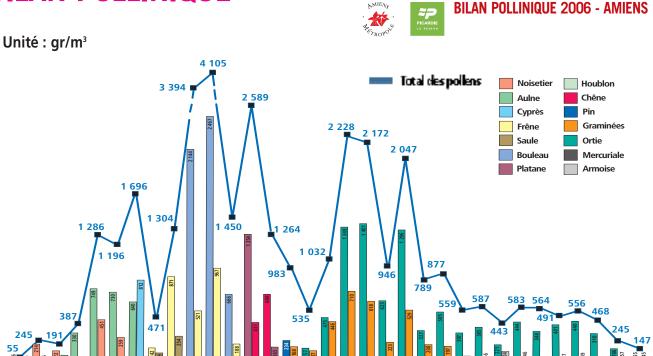
LES POLLUANTS RESPONSABLES DE L'INDICE



L'ozone est sur l'année le polluant le plus souvent responsable de l'indice (à 57 %). Pendant la période comprise entre avril et août, il est le polluant majoritairement responsable (de 87 % à 93 % des jours du mois).

Les poussières et le dioxyde d'azote sont parfois responsables en hiver. D'autres combinaisons de polluants peuvent également être responsables mais le SO2 ne l'est jamais.

> BILAN POLLINIQUE



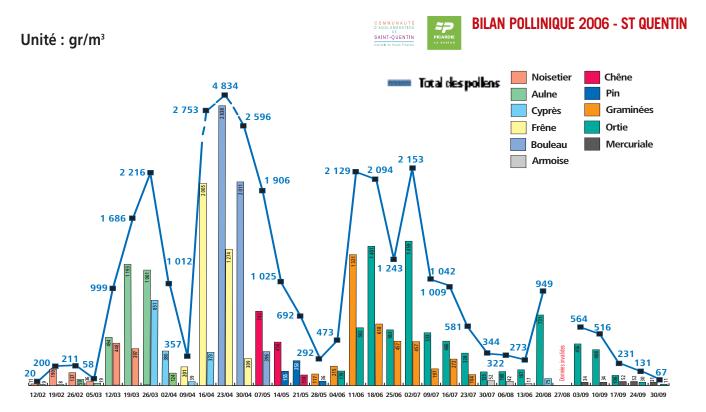
Commentaire des docteurs Bénabès et Tardieux, allergologues à Amiens et Saint-Quentin.

La pollinisation des arbres a commencé à la mi-mars avec des pics en avril dès l'apparition des températures plus clémentes.

Les pollens de bouleau et de frêne ont engendré des manifestations allergiques importantes.

Dès les premiers jours de juin, les pollens de graminées sont apparus et ont provoqué des symptômes allergiques et des rhino-conjonctivites.

Juillet trop chaud et août trop pluvieux n'ont pas permis une bonne pollinisation des herbacées et les allergiques ont pu "respirer"!



> LES DEPASSEMENTS DE SEUILS EN 2006

Les senils d'alerte

Niveaux	Personnes	Concentration				
Mirodux	concernées	0 3 (en μg/m³/h)	NO2 (en µg/m³/h)	SO 2 (en µg/m³/h)	PS * (en μg/m³/24h)	
Seuil d'information et de recommandation	Personnes "sensibles"	180	200	300	80	
Seuil d'alerte	Toute la population	240	400 ou 200 pendant 2 jours et le 3ème jour en prévision	500 pendant 3 h consécutives	125	

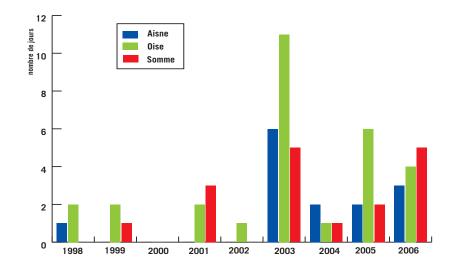
valable uniquement dans la Somme

Bilan des déclenchements des procédures d'alerte

Département	Polluant	Information et recommandation	Alerte
Aisne	03	13/06/06 19/07/06 26/07/06	-
Alsilo	N02	-	-
	\$0 2	-	-
Oise	03	13/06/06 19/07/06 25 et 26/07/06	
Oisc	N02	-	-
	\$0 2	-	-
	03	17 au 19/07/06 25 et 26/07/06	-
Somme	N02	-	-
	\$0 2	-	-
	PS	-	-

Evolution annuelle

Les pics de pollution sont fortement liés aux conditions météorologiques.



> L'EQUIPE D'ATMO PICARDIE



Yves SCHÖNFELD Président



Alain CORNILLE Directeur acornille@atmo-picardie.com



Benoit ROCQ Service Métrologie brocq@atmo-picardie.com



Anne SAUVAGE Service Validation asauvage@atmo-picardie.com



Sylvie TAILLAINT Service Communication staillaint@atmo-picardie.com



Marc LUITTRE Service Qualité et Adm. mluittre@atmo-picardie.com



Julie GUYOT
Responsable du
laboratoire
jguyot@atmo-picardie.com



Emmanuel ESCAT Service Etudes eescat@atmo-picardie.com



Céline PIQUET Technicienne cpiquet@atmo-picardie.com



Cécile RAMON
Technicienne
Supérieure
cramon@atmo-picardie.com



Véronique LEMONNIER Secrétaire comptable vlemonnier@atmo-picardie.com



Etienne ROUILLARD
Technicien
erouillard@atmo-picardie.com



Jean-Pierre THUILLIER
Technicien
jpthuillier@atmo-picardie.com



Emmanuel ROBERT
Technicien
erobert@atmo-picardie.com

> LE LABORATOIRE MOBILE



> Le financement

Le nouveau véhicule laboratoire a été livré à Atmo Picardie le 21 février 2005.

Il a été financé par l'Union Européenne, le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, l'ADEME, la région Picardie et les industriels Picards par le biais de la TGAP.

Le coût total de l'opération est de 72 000 euros.

> Portrait

Mobil mesure 6,03 m de long et 2,47 m de large; il pèse 5,5 tonnes et a une surface de $14,89 \text{ m}^3$.

Ce gabarit le rend plus maniable que l'anciene remorque et permet une installation plus aisée.

La première sortie officielle : le 1^{er} avril 2005.

> Les équipements

Mobil est capable, dans sa configuration de base, de mesurer en simultané 10 polluants atmosphériques :

- Ozone
- Oxydes d'azote
- Dioxyde de soufre
- Monoxyde de carbone
- Méthane, hydrocarbures totaux et non méthaniques
- Particules en suspension inférieures à 10 μm.
- Station météorologique (température, humidité relative, vitesse et direction des vents, rayonnements solaires ...).

> Perspectives

Mobil servira à effectuer des mesures ponctuelles dans des zones non couvertes par des stations fixes.

Ainsi, il pourra répondre aux demandes de nos partenaires ou de nos clients grâce à sa modularité et son faible encombrement.





44 rue Alexandre Dumas - 80090 AMIENS Cedex

Tél.: 03 22 33 66 14 Fax.: 03 22 33 66 96

www.atmo-picardie.com